

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 février 2022

NOTE DE PRESENTATION

**OBJET : Vœu présenté par le groupe Vivre à Sceaux pour une amélioration de la desserte de Sceaux par le réseau de transport en commun**

**De nouvelles opportunités constituées par l'ouverture de nouvelles gares...**

La mise en service, le 13 janvier 2022, de la prolongation vers le sud de la ligne 4 du métro avec l'ouverture de deux nouvelles stations : Barbara et Bagneux-Lucie Aubrac constitue une avancée importante en termes de renforcement des modes de transports structurants de la métropole du Grand Paris dans l'environnement immédiat de Sceaux.

Elle constitue de ce point de vue un facteur d'amélioration de la desserte du territoire de Sceaux, à la condition que les liens entre ces nouvelles stations et les différents quartiers de Sceaux (y compris les Blagis) soient facilités de manière effective.

En effet, ces opportunités doivent être mises à la disposition non seulement des habitants proches de ces gares mais aussi de ceux qui en sont plus éloignés et qui participent aussi à leur financement.

Une connexion avec ces nouvelles gares est d'autant plus pertinente qu'à l'horizon 2025, la ligne 15 du Grand Paris Express permettra depuis les gares de Bagneux-Lucie Aubrac ou Chatillon-Montrouge de relier des points de destinations tels que la Défense ou Issy les Moulineaux à l'ouest ou bien Gustave-Roussy et Créteil à l'Est, sans avoir à passer par Paris.

Les stations terminus actuelles des lignes M13 et M4 du métro (Châtillon-Montrouge et Bagneux-Lucie Aubrac), interconnectées à la ligne M15 en chantier, constituent également des points d'accès majeurs au réseau de transport à très haut niveau de service du territoire métropolitain.

**... vers lesquelles un rabattement est possible et nécessaire, par des lignes d'autobus...**

Deux voies départementales, les RD 63 et RD 77 constituent les axes naturels pouvant accueillir un service de rabattement vers les gares ainsi créées ou renforcées, et situées à un peu plus de 4 km de la ligne de crête du territoire de Sceaux constituée par la RD 60 ; cet axe relie le pôle multimodal de transport de Robinson à l'hôtel de ville et aux grands établissements d'enseignement que constituent la faculté de droit et de gestion Jean-Monnet, les grands lycées Marie-Curie et Lakanal.

Ces deux voies départementales qui desservent par ailleurs l'important bassin de vie du quartier intercommunal des Blagis doivent devenir le support de lignes de bus à haut niveau de service afin d'améliorer le rabattement bus vers les stations Châtillon-Montrouge et Lucie-Aubrac.

Les lignes de bus actuelles 294, 188 et 128 devront voir leur niveau de service augmenté. La ligne 595 devrait compléter le dispositif en reliant la gare de Robinson, le centre de Sceaux et les Blagis à la station Lucie-Aubrac.

**... des transports lourds...**

Par ailleurs, le rabattement vers la nouvelle ligne de tramway T10 qui sera mise en service en 2023 devra également être réaménagé pour améliorer significativement l'accès au bassin d'emploi de Vélizy-Villacoublay.

Enfin, les études de prolongement de l'infrastructure de transport de grande capacité que constitue le métro (ligne 4) doivent être engagées pour parachever le maillage entre la rocade M15 et la rocade T10 de la métropole, infrastructure inscrite dans le SCOT de la Métropole du Grand-Paris adopté par le conseil métropolitain le 24 janvier dernier.

**... ainsi que par des liaisons privilégiant l'usage du vélo...**

Alors que ces points d'accès au réseau métro de la métropole sont à peine à plus de 10 minutes de Sceaux à vélo, il convient de réaménager les voies pour sécuriser la circulation des cyclistes vers les stations Châtillon-Montrouge et Lucie-Aubrac.

La RD 63 depuis le pôle multimodal de Robinson jusqu'à la station Chatillon-Montrouge d'une part et la RD 77 depuis le centre de Sceaux jusqu'à la station Lucie-Aubrac devront accueillir des pistes cyclables sécurisées à grand gabarit et être complétées par une offre de parking vélo sécurisée afin de pouvoir accueillir tous les flux vélo du sud des Hauts de Seine, voire du nord de l'Essonne, et participer à l'objectif national de l'augmentation de la part modale vélo à l'horizon 2030 / 2050.

**... et qui doivent s'accompagner d'une poursuite de l'amélioration du confort des usagers de la ligne B sud.**

Les travaux nécessaires aux nouvelles rames MI20 sont annoncés pour fin 2025.

Ils doivent impérativement s'accompagner d'une amélioration de la fiabilité du réseau et notamment du respect des fréquences de trains. La régularité des trains s'est en effet améliorée légèrement au début de l'année 2021 mais elle est restée en dessous des 90 %, ce qui reste insatisfaisant.

Il est donc proposé au conseil municipal d'adopter la délibération ci-annexée.